

LEASYBOAT (1)

FINANCEMENT & ASSURANCE
BATEAUX NEUFS

Profitez d'une solution « tout inclus »⁽¹⁾
financement en Location avec Option
d'Achat (LOA), entretien moteur,
assurance plaisance et reprise garantie.

LES AVANTAGES



Vous bénéficiez d'une **reprise garantie**⁽²⁾



Vous profitez de la **prestation « entretien de votre moteur »**⁽³⁾



Vous assurez votre **bateau** avec notre assurance plaisance⁽⁴⁾⁽⁵⁾



Vous **financez en LOA** (Location avec Option d'Achat)⁽¹⁾

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- BATEAU NEUF (monomoteur exclusivement)
- Prix de vente jusqu'à 100 000 € TTC
- 300 CV maximum
- APPORT : 0 à 50% du prix de vente TTC placé en 1er loyer majoré
- Durée : 3, 4 ou 5 ans

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

(1) Sous réserve d'acceptation par SGB Finance et selon conditions contractuelles et tarifaires en vigueur.

(2) Le concessionnaire vous reprend le bateau au terme du financement, sauf si vous choisissez d'acquérir le bateau en levant l'option d'achat dont le montant est préalablement fixé (compris entre 30 et 60% du prix de vente du bateau).

(3) Prestation "Entretien Moteur" du concessionnaire partenaire (100 heures moteur par an) : entretien annuel, entretien spécifique, hivernage et selon les préconisations du motoriste – Voir détails dans la notice d'information

(4) Offre LeasyBoat réservée aux particuliers. Dans la limite des conditions prévues au contrat, détails des garanties d'assurance et de prestation entretien dans les notices d'information. Contrat d'assurance collective de dommages « Assurance Plaisance Helvetia Yacht » souscrit par SGB Finance auprès d'HELVETIA ASSURANCES. Contrat présenté par SGB FINANCE, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027255 (www.orias.fr) via ses mandataires.

- (5)  Garantie perte totale sans vétusté (jusqu'à 5 ans),
-  Zéro vétusté sur dommage partiel et vol partiel (jusqu'à 5 ans),
-  Garantie Bris de l'appareil moteur (jusqu'à 7 ans),
-  Responsabilité Civile (jusqu'à 7 500 000 €),
-  Option sous-location à un tiers de votre choix (sous conditions).
-  Franchise dégressive de 25% par an⁽²⁾



Ref 294 704 - CP/AB - 08/2022